

SOUTENIR LA RECYCLABILITÉ : MISE EN PLACE D'UN ENGAGEMENT VOLONTAIRE VERS LES BOUCHONS TRANSPARENTS

Livrables

- Note sur l'intérêt technique de l'action et sa faisabilité juridique
- Publication d'une charte inter-filière

Résumé de l'action

Cette action vise à accompagner progressivement la suppression des colorants dans les bouchons d'emballages plastiques. Elle repose sur la mise en place d'un accord inter-filière favorisant l'adoption de cette pratique, dans une démarche qui facilitera le recyclage de ces matières et améliorera la qualité des matières plastiques recyclées obtenues.

Cette démarche s'inscrit dans un principe de sobriété matière en évitant l'usage d'additifs non essentiels. Elle relève d'une logique d'éco-conception intégrant la fin de vie dès la conception de l'emballage.

L'action devra toutefois tenir compte de freins liés aux usages et au marketing, où la couleur joue un rôle d'identification produit (ex. différenciation des sauces soja sucré/salé) et d'attractivité en rayon.

Son déploiement nécessite une approche coordonnée à l'échelle des filières et des marchés. Menée collectivement, cette action contribuera à améliorer la recyclabilité des emballages tout en préservant la compétitivité des acteurs français à horizon 2040.

OBJECTIFS

- Obtenir validation de l'action par les parties prenantes
- Evaluer les tonnages et volumes transformés à la suite de l'action

ACCÈS AUX LIVRABLES :



Note technique & juridique



Charte inter-filière

LIVRAISON PRÉVUE T1 2027

ÉTAT D'AVANCEMENT

À VENIR



ENGAGEMENT

CONCEVOIR LE JUSTE EMBALLAGE

PÉRIMÈTRE

Secteurs

Emballages ménagers et/ou professionnels

Typologie d'emballage

Bouteilles puis autres : fût et bidons

Marché

Alimentaire, cosmétique, détergence

BILAN relatif au déploiement de l'action



Evaluation des tonnages et volumes transformés

